

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie des P'tits Marins LTÉE	Numéro de permis 2013973	Date d'inspection Le 13 mars 2025	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Marins		Numéro de téléphone (506) 532-5768	
Adresse 12 chemin Job Grand-Barachois NB E4P 7P7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Veronique Berube		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. Le ratio fut respecté au moment de l'espection.

La Mentore en Assurance de la Qualité a observé les elements suivants:

- Dossiers des membres du personnel
- Dossiers administratifs tenus sur les lieux
- Dossiers d'incidents
- L'aire de jeu intérieur et le matériel
- Sécurité

LA MAQ a observé les enfants jouer dans l'espace de jeu intérieur. La MAQ a observé des enfants faire un casse tete avec une éducatrice et aussi avoir une discussion au sujet du systeme solaire. LA MAQ a aussi observé la transition pour le diner.

original signé par
Veronique Berube

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 13 mars 2025

Date

original signé par
Tanya Hébert

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 13 mars 2025

Date